Cadre organisationnel

Le Ministère des Eaux et Forêts, chargé du Conflit Homme-Faune (MINEF) du Gabon dispose d'un mandat exclusif en matière de gestion des ressources forestières nationales, y compris la lutte contre l'exploitation forestière illégale. Depuis 2019, l'État gabonais a engagé une série de réformes ambitieuses pour renforcer la transparence et le contrôle de la filière bois. C'est dans ce contexte que le Système National de Traçabilité du Bois du Gabon (SNTBG) a été conçu comme un outil stratégique visant à assurer la traçabilité complète du bois, depuis la forêt jusqu'à l'exportation.

Pour que le potentiel du système se concrétise pleinement, il est indispensable de renforcer l'implication des acteurs publics et privés dans la gouvernance du système, afin d'en assurer l'appropriation et la légitimité. Des améliorations techniques, ainsi que l'intégration de modules relatifs à la légalité et à la déforestation, sont également nécessaires pour répondre aux exigences des marchés nationaux et internationaux en matière de légalité et de traçabilité du bois. Enfin, un appui ciblé aux opérateurs publics et privés, notamment sous forme de formation et d'accompagnement technique, s'avère crucial pour faciliter la transition vers cette nouvelle plateforme de traçabilité numérique.

La FAO appuie le Gouvernement gabonais dans la mise en œuvre du SNTBG dans le cadre du Programme Gouvernance forestière et chaînes de valeur (FGVC, GCP/GLO/1155/EC), financé par l'Union européenne. Un protocole d'accord (LoA) a été signé avec le Ministère en charge des eaux et forêts, où est logée l'unité de gestion technique (UCSCLTBG) du SNTBG. Ce volet concerne notamment la formation et l'accompagnement des acteurs, l'appui aux cellules provinciales, le Comité de pilotage, les terminaux de traçabilité et le suivi des évolutions du système, y compris les passerelles avec les logiciels des entreprises. La réalisation des activités et des livrables prévus au protocole relève du partenaire signataire et des équipes compétentes.
Un volet distinct porte sur la promotion des essences de bois moins utilisées (LUTS, de l'anglais « Lesser-Used Timber Species »). Il comprend le suivi des études préparatoires menées auprès de l'administration et du secteur privé, ainsi que l'appui à l'organisation de la restitution de leurs résultats. Ces activités ne relèvent pas de la seule UGP du SNTBG ; elles sont conduites par les partenaires concernés, selon les dispositions des protocoles applicables.
Des activités complémentaires avec le secteur privé pourront également être accompagnées, en fonction des accords conclus et des priorités retenues par la FAO. Elles pourront concerner les besoins et la participation des entreprises au développement de la filière bois, sans être exclusivement liées au SNTBG ni au volet LUTS. Leur suivi distinguera les engagements propres à chaque protocole, y compris celui conclu ou à conclure avec le partenaire du secteur privé.

Un/e Spécialiste sera recruté/e pour apporter à la FAO un appui opérationnel, logistique et documentaire au suivi de ces différents volets pendant quatre mois. Il/elle facilitera l'organisation des activités et la consolidation des informations sur les livrables attendus des partenaires signataires, sans se substituer à l'unité nationale ni assumer la responsabilité de la mise en œuvre, de la production ou de la validation des livrables des protocoles.

Position hiérarchique

Le/la titulaire relève de la supervision générale du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique centrale (SFC) et de la supervision technique du Responsable Technique Principal (LTO), en étroite collaboration avec le fonctionnaire forestier en charge du SNTBG et le fonctionnaire en charge des eaux, des terres, des forêts et du changement climatique (FAOSFC). Il/elle est placé/e sous la supervision directe du Consultant international forêt et changement climatique (FAOSFC). Il/elle intervient en appui à la FAO et travaille en liaison avec l'UGP, les services compétents du Ministère en charge des eaux et forêts du Gabon, les partenaires signataires des protocoles, les

représentants du secteur privé et les membres de l'Équipe multidisciplinaire du SFC. Il/elle n'exerce pas de fonction de coordination de l'unité nationale et ne se substitue pas aux responsabilités des partenaires de mise en œuvre.

Domaine de spécialisation

Le/la titulaire apportera au Bureau FAOSFC un appui opérationnel, logistique et documentaire au suivi des volets SNTBG, LUTS et des activités complémentaires avec le secteur privé. Ses tâches porteront principalement sur la logistique, la liaison avec les partenaires et la tenue à jour des informations sur leurs activités et livrables.
Pour y parvenir, il/elle devrait avoir des connaissances dans les domaines de spécialisation ci-après : foresterie, exploitation et transformation du bois, gestion des ressources naturelles, sciences de l'environnement, suivi-évaluation, statistiques, systèmes d'information ou toute autre discipline connexe pertinente.

Tâches et responsabilités

- Appui transversal à la FAO : tenir à jour, à partir des protocoles et des informations communiquées par les partenaires, un tableau de suivi distinguant les volets SNTBG, LUTS et secteur privé : activités, partenaires responsables, principaux livrables attendus, échéances, produits reçus, points en attente et difficultés signalées ;
- Volet SNTBG : appuyer la préparation logistique des formations et des activités d'accompagnement des entreprises et des cellules provinciales ; rassembler les calendriers, listes de présence, comptes rendus et autres documents produits par les équipes responsables ;
- Volet SNTBG : contribuer à la préparation logistique et documentaire du Comité de pilotage et appuyer le secrétariat assuré par l'unité nationale, notamment par la préparation de projets de comptes rendus et la mise à jour de la liste des suites convenues ;
- Volet SNTBG : faciliter, à la demande de la FAO, l'organisation des échanges avec l'UGP et les cellules provinciales et ceux relatifs aux passerelles entre le SNTBG et les logiciels des entreprises ; consigner les échéances, besoins, difficultés et suites communiqués par les responsables, sans intervenir dans le développement ou la validation technique des solutions ;
- Volet SNTBG : rassembler les bordereaux de livraison, inventaires et fiches de réception des terminaux de traçabilité distribués par les équipes responsables et tenir à jour un état documentaire des livraisons et des difficultés de fonctionnement signalées ;
- Volet SNTBG : consolider les informations de suivi transmises par l'UGP, les cellules provinciales et les entreprises sur l'avancement des activités, l'utilisation du système et les difficultés rencontrées, puis les transmettre aux responsables compétents, sans responsabilité de contrôle des données forestières ;
- Volet LUTS : tenir à jour le point sur les échéances et la réception des études et autres livrables relatifs aux essences de bois moins utilisées, réalisés par les partenaires concernés ; faciliter les échanges avec l'administration et le secteur privé et apporter un appui logistique et documentaire à l'atelier de restitution, sans responsabilité de réalisation ou de validation des études ;
- Activités complémentaires avec le secteur privé : selon les accords conclus et les orientations de la FAO, appuyer la logistique des rencontres et activités convenues avec les partenaires privés, y compris celles qui ne relèvent pas du SNTBG ou du volet LUTS ; rassembler les documents et les informations d'avancement transmis par les partenaires responsables ;
- Suivi documentaire des protocoles : appuyer la FAO dans le suivi des principaux livrables dus par les signataires des protocoles avec le Ministère, les partenaires du volet LUTS et le secteur privé, selon les accords en vigueur ; consigner les dates attendues et effectives de réception, rassembler les pièces justificatives fournies par les partenaires et signaler les documents manquants au superviseur. La production de ces livrables et pièces reste à la charge des signataires ; leur validation

relève des responsables habilités ;
- Préparer une brève note mensuelle sur l'appui apporté et l'état des livrables attendus des partenaires, ainsi qu'une note finale de passation accompagnée des outils de suivi et des documents classés ;
- Apporter tout autre appui connexe demandé par le superviseur, dans les limites de ce mandat d'appui opérationnel, logistique et documentaire.

LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES EN REGARD DES CRITÈRES SUIVANTS :

Conditions minimales à remplir

- Diplôme universitaire (au moins Licence) en foresterie, exploitation et transformation du bois, gestion des ressources naturelles, sciences de l'environnement, suivi-évaluation, statistiques, systèmes d'information ou toute autre discipline connexe pertinente ;
- Minimum une (01) année d'expérience professionnelle pertinente dans le secteur forestier, le suivi de projets ou la gestion de données ;
- Connaissance courante du français ;
- Être de nationalité gabonaise ou résident du pays avec un permis de travail régulier.

Compétences de base exigées par la FAO

- Attention portée aux résultats ;
- Avoir l'esprit d'équipe ;
- Sens de la communication ;
- Établissement de relations constructives ;
- Partage des connaissances et amélioration continue.

Aptitudes techniques/fonctionnelles

- Connaissance de la filière bois au Gabon : exploitation forestière, transformation, contrôle forestier et documents de transport du bois ;
- Notions de traçabilité du bois, de légalité forestière (FLEGT) et des exigences des marchés, notamment le règlement de l'Union européenne sur la déforestation (RDUE) ;
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) et aptitude à utiliser des applications numériques et mobiles de collecte de données ;
- Capacité à rédiger des comptes rendus et des rapports clairs et concis en français ;
- Sens de l'organisation, rigueur et capacité de suivi ;
- Disponibilité pour effectuer des missions de terrain à l'intérieur du pays.

Critères de sélection

- Un diplôme de master dans les domaines mentionnés ci-dessus serait un atout ;
- Expérience au sein ou en appui à l'administration forestière ou dans une entreprise de la filière bois ;
- Expérience dans l'utilisation de systèmes de traçabilité du bois ou de bases de données forestières ;

- Expérience de suivi-évaluation de projets financés par des partenaires techniques et financiers ;
- Expérience dans l'organisation d'ateliers, de formations ou de réunions de comités de pilotage ;
- La connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Capacité à travailler de manière autonome et en équipe, et à respecter des délais serrés ;
- Aptitude confirmée à travailler en équipe dans un environnement multiculturel ;
- Bonne capacité de communication.